

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **8 (1872)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

GENÈVE.
8^{me} année.



15 MAI 1872
N° 10.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Nécrologie de la Suisse française, allemande et italienne. — L'Ecole prussienne, d'après M. Stoy. — Correspondance neuchâteloise, vaudoise, jurassienne. — Chronique bibliographique. — Chronique scolaire.

Nécrologie de la Suisse française, allemande et italienne

(Suite)

SILLICH — ROULET — MARGOT

La Suisse romande qui a perdu, l'année dernière, le chef de la célèbre institution privée Sillich, à Vevey, a eu à déplorer un nouveau deuil, celui de M. Roulet, chef d'institution privée à Neuchâtel.

Bien que pour plusieurs motifs l'enseignement privé ne puisse prétendre au même genre d'intérêt que les établissements d'instruction publique, une exception doit être faite quand il s'agit d'hommes qui allient le feu sacré de leur vocation à des services réels rendus à la propagation des bonnes études. C'était le cas des deux hommes de mérite dont nous venons de prononcer les noms. M. Roulet avait d'ailleurs appartenu, pendant bien des années à l'enseignement public et professé avec

succès au Gymnase de Neuchâtel qu'il dut quitter pour des raisons politiques étrangères à l'enseignement. Le caractère bienveillant de cet homme de bien n'en souffrit aucune altération et se conserva tel jusqu'à la fin de sa carrière bien remplie. M. Roulet a publié quelques ouvrages pour l'enseignement, entre autres un abrégé de l'histoire de Heeren et un recueil de mots rangés par familles pour les jeunes étrangers qui étudient notre langue.

Le canton de Vaud a perdu aussi un de ses enfants placés à l'étranger, c'est M. David Margot de Pully. Il était directeur de l'École réformée et professeur de littérature française à l'université de Pétersbourg. Professeur distingué, selon le journal de Pétersbourg et auteur d'une grammaire et d'un cours de langue en usage dans l'empire, M. Margot était aussi l'un des principaux appuis de la Société helvétique de bienfaisance.

« De pareils hommes, dit avec raison un collaborateur de la *Gazette de Lausanne*, font honneur à leur patrie. »

Mais pourquoi les hommes qui réussissent à l'étranger sont-ils plus appréciés que ceux qui ont consacré leurs travaux à leur pays? Les premiers sont déjà récompensés par l'état ordinairement prospère de leur fortune; les seconds, au contraire, végètent assez souvent dans la gêne. Quant à nous, nous gardons nos sympathies, nos préférences pour ces derniers qui souvent avec autant et même plus de talent que ceux qui vont faire fortune à l'étranger, ne trouvent chez eux et autour d'eux qu'indifférence, quand ce n'est pas des déceptions et des souffrances.

M. PICTET-DE LA RIVE

Les lignes qu'on vient de lire étaient écrites (elles le sont depuis quelque temps) lorsque nous est arrivée la nouvelle de la fin subite d'un des professeurs les plus éminents de l'Académie de Genève, M. François-Jules Pictet-de la Rive, connu par de grands travaux scientifiques qui en ont fait une illustration européenne. Aimé et considéré dans sa ville natale, il était l'un des représentants de Genève à l'assemblée fédérale où il se trouvait au moment de la révision, quand une chute qui, en apparence, n'avait rien de grave, a causé dans son organisme une perturbation mortelle. Si jamais la Suisse élève un panthéon à ses gloires scientifiques, le zoologiste Pictet est sûr d'y trouver

(1) Un fait curieux rapporté par la *Gazette*, c'est que M. Margot avait échoué dans un examen de régent à Vevey. Avis aux examinateurs.

place au premier rang, soit comme savant, soit comme citoyen, soit comme professeur.

Dans un article nécrologique que lui a consacré, un des plus spirituels écrivains de Genève, M. Marc Monnier, on caractérise son enseignement de la façon suivante : « il avançait mais sans se presser; *chi va piano, va sano*, dit le proverbe. La prudence faisait de lui un excellent professeur sans parti pris ni passion, ne parlant qu'à bon escient et ne pariant qu'à coup sûr. Comme il possédait sa science à fond, il parlait avec beaucoup de charme... Il parlait d'abondance avec beaucoup de vie et d'entrain et avec cet esprit enjoué que les pédants n'aiment pas, le trouvant trop vert. Il ressemblait un peu par le débit, à M. Saint-Marc Girardin avec moins de gêne encore et autant de verve..... Il n'avait ni goût pour l'emphase, ni prétention oratoire, il causait et ne pérorait jamais. »

M. Pictet avait le bonheur d'être indépendant de fortune et même riche. Il s'était fait construire un hôtel somptueux qui contenait sa riche bibliothèque, ses collections et une galerie de tableaux.

M. Marc Monnier relève la triste coïncidence de cette mort avec l'ouverture des débats sur l'instruction supérieure pour lesquels M. Pictet eût été l'homme le plus écouté, le plus influent, le médiateur. L'Académie était déjà diminuée par la maladie, la politique ou la mort : Camperio, Gide, Albert Richard, Claparède, Bétant, Pictet-de la Rive.

Comme citoyen, l'illustre défunt ne peut être mieux loué qu'il ne l'a été par cette phrase de M. Carteret, le jour des funérailles : « Je le regrette aussi comme adversaire politique, puissions-nous en avoir toujours de pareils. »

CAMILLO LANDRIANI

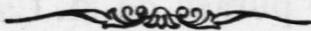
La Suisse italienne a aussi eu ses deuils. Mais la perte la plus sensible qu'ait faite l'éducation dans ce pays est celle du directeur d'école Landriani, dont les travaux, pendant près de huit lustres avaient rendu le nom populaire, non-seulement dans le Tessin, mais dans plusieurs parties de la péninsule voisine.

Landriani était Lombard et Pavésan de naissance. A l'âge de 20 ans, en 1823, il faisait partie des francs-maçons et fut dénoncé à la police autrichienne comme conspirant pour la délivrance de l'Italie. Averti par un employé qui lui voulait du bien, il parvint à s'enfuir et gagna, après trois jours d'angoisse, la rive

suisse où il eut le bonheur de trouver des protecteurs et amis dans les Franscini, Lurini, Lurati, Grillenzoni, Ciani, Vedani. Fondateur d'une institution d'éducation pour les jeunes gens, il eut le bonheur de la voir prospérer et de contribuer à la diffusion des lumières dans les contrées plus ou moins retardées qui lui envoyaient leurs fils.

Henri RUEGG

La *Schweizerische Lehrer-Zeitung* a consacré quelques pages du cœur à cet instituteur primaire zuricois, né en 1825 et mort ces derniers temps. Il était élève de l'Ecole de Küssnacht et sur les bancs faisait déjà remarquer son talent pour la poésie. Instituteur primaire à Wyticon, sur le Zürichberg, il le fut ensuite à Enge près Zurich et se signalait par son amour pour l'enfance au milieu de laquelle il se trouvait comme dans son véritable élément. Une mère dévouée partageait seule ses affections pour l'enfance. Lorsqu'il la perdit, il mena une vie d'ermite, se consolant avec les livres et dans l'étude de la nature, cet autre grand livre ouvert aux humains. Démocrate prononcé et champion des idées les plus avancées sur le terrain scolaire, il n'appartint cependant jamais à la catégorie trop nombreuse de ces esprits absolus et injustes qui n'estiment que ceux qui pensent comme eux. Aussi, quelque temps avant de mourir, a-t-il pu se rendre le témoignage qu'en toutes choses et envers chacun, il avait toujours agi honnêtement et loyalement. Comme poète, Henri Ruegg a donné des preuves répétées de son talent dans le *Weihnachtsfest Büchlein* ou *Petit livre de Noël*. A. DAGUET.



L'Ecole prussienne

(D'après M. Stoy dans la *Gazette scolaire générale* de Darmstadt.)

L'Ecole prussienne est redevable de son origine à Frédéric-le-Grand. Le règlement scolaire promulgué par ce prince, le 12 août 1763, rendit l'instruction primaire obligatoire, prescrivit l'établissement de listes d'absences, la punition des parents négligents et la fixation d'une finance ou rétribution scolaire, avec obligation pour les communes de payer pour les pauvres. Ces mesures furent suivies de l'institution d'écoles normales pour les instituteurs. Les écoles buissonnières ou borgnes furent prosrites, l'instruction privée autorisée sous le contrôle de l'Etat comme les écoles publiques.

Sous Frédéric-Guillaume II, les tendances ultra-orthodoxes et piétistes du ministre d'Etat Wœllner, le persécuteur de Kant, prévalurent dans

l'Etat et l'Eglise, avec les rêveries des voyants ; mais leur règne fut de courte durée.

Au roi Frédéric-Guillaume III revient l'honneur d'avoir donné une impulsion extraordinaire à l'instruction publique en général et à l'instruction populaire en particulier. L'ordonnance du 12 janvier 1798 a fait époque dans les annales de l'éducation de la culture intellectuelle. « Autrefois il y avait, dit le roi dans cet acte mémorable, plus de religion et moins d'hypocrisie dans le pays qu'à présent. La religion ne doit pas être ravalée par un bavardage vide de pensée et une contrainte systématique. La raison et la philosophie sont les compagnes inséparables de la religion. Faites en sorte que les cures et les écoles soient occupées par des gens capables, au courant de l'exégèse et des connaissances de leur temps. Wœllner reçut son congé. Massow le remplaça comme ministre. Le roi lui manda ces lignes :

« C'est par l'instruction et l'éducation que se forment l'homme et le citoyen ; et ces deux choses sont l'affaire de l'école. Il est enfin temps de pourvoir à une instruction convenable des bourgeois et des paysans. »

Un des plus célèbres pédagogues de l'Allemagne, Niemeyer, ayant été présenté au roi : « Ne vous étonnez pas, lui dit ce prince, si je m'occupe avec tant d'ardeur des intérêts des pauvres et des écoles ; il n'est point d'occupations plus importantes pour moi. »

Le baron de Stein, l'un des hommes les plus remarquables qu'ait produits la Prusse, dirigeait le ministère ; Guillaume de Humboldt, l'un des plus beaux génies de l'Allemagne, fut appelé à la tête de la section des cultes et de l'instruction publique ; le grand philologue Nicolovius devint membre du Conseil d'Etat.

Après les désastres de la Prusse à Iéna, le besoin de relever l'instruction publique se fit sentir plus que jamais aux grands esprits que le roi honorait de sa confiance. L'Université de Berlin fut créée en 1810 ; celle de Breslau, l'année suivante.

L'ordonnance royale du 18 octobre 1818 s'exprime ainsi : « J'ai résolu de perfectionner le plus possible tous les établissements d'instruction publique dans mes Etats et de les porter au point dont ils sont susceptibles pour atteindre leur but élevé. » Le ministre Altenstëin suivait les traces de Humboldt et de Stein.

Mais après sa mort et l'avènement de Frédéric-Guillaume IV, le système de Wœllner revint en honneur et le ministre Eichorn crut avoir trouvé la pierre philosophale en envoyant des sous-officiers pour se former comme instituteurs dans les Ecoles normales.

L'année 1848 fit justice de ce système et délivra l'Ecole. Mais ce fut

pour tomber sous le joug des fameuses ordonnances nommées *Régulatives* du ministre d'Etat de Raumer, qui, sous couleur d'un maximum de piété imposait à l'Ecole un minimum de savoir et laissait à l'instituteur son minimum de traitement.

L'administration de M. de Mühler trouva les choses en cet état et n'a fait qu'y ajouter. Pendant que l'on dépensait 37 millions d'écus de Prusse pour le militaire en 1864, et 60 millions en 1871, le chiffre inscrit au budget pour la construction de nouvelles écoles et le maintien des anciennes ne s'élevait qu'à 1495 écus. Et c'est dans la discussion de ce fameux budget qu'est tombé M. de Mühler qui a été remplacé par M. Falk, homme de tête, de progrès et savant jurisconsulte.

Le nouveau ministre aura une rude tâche. Car il a à faire face à une situation des plus déplorables créée par l'hostilité systématique et les fausses mesures de ses prédécesseurs.

Ici ce sont des méthodes et des manuels recommandés ou imposés qui ne servent qu'à nourrir la superstition et le vide de la pensée ; là ce sont de misérables bâtiments d'école construits ou distribués en dépit de toutes les exigences de l'art et de la pédagogie. Dans une foule d'endroits ce sont les instituteurs qui font défaut, et, il y a 10 ans que la pénurie se fait sentir. Ce n'est plus un mal aigu ; il est devenu chronique. Dans le seul district de Kœnigsberg, le nombre des places vacantes est de 224. Dans le royaume entier, c'est à 4000 que s'élèverait le nombre total des postes à repourvoir. Pour remédier au mal, le ministre précédent a eu recours à toute espèce de palliatifs ou de moyens qui n'ont fait qu'empirer la situation. Une foule d'incapables, de débutants, d'indignes même ont été appelés à l'enseignement public. On se demandera, un jour, avec étonnement comment un Etat, qui doit en grande partie son relèvement, sa grandeur à l'instruction publique, à l'école populaire, a pu descendre à ce point ; comment la caserne a absorbé l'école au point que le budget de 1871 où une somme de 60 millions était inscrite pour le militaire, ne portait que la bagatelle de 4000 écus de Prusse pour le maintien et la fondations d'écoles. Puisse pour l'honneur et le salut de la Prusse et de l'Allemagne, le nouveau ministre Falk réunir la fermeté d'un Roon, le coup d'œil d'un Humboldt et l'enthousiasme idéal d'un Zéditz. (*Allgemeineschulzeitung de Darmstadt.*)

A. DAGUET.

CORRESPONDANCE.

Neuchâtel, 1^{er} avril 1872.

Le directeur d'un établissement d'instruction publique écrit dans une brochure récente, que dans les écoles où on ne donne que l'instruction, l'édu-

cation regarde les parents; il est impossible de faire, en peu de mots, une critique plus cruelle et plus complète du mode d'enseignement suivi dans cette école; aussi sa décadence est elle chose toute naturelle.

Instruire, c'est parler à la mémoire; éduquer, s'adresser à l'âme, au cœur; en France, on instruit; le professeur s'adresse du haut de la chaire aux élèves qu'il ne connaît pas, qu'il n'aime pas et qui le lui rendent bien; entre eux il y a un abîme, celui de la discipline qu'empêche toutes relations et prohibe toutes causeries intimes.

En Allemagne, on fait précisément le contraire; c'est la cordialité et l'affection entre le professeur et les élèves qui sont les bases solides de toutes les études qu'on y fait; aussi le cœur et l'âme des enfants se développent-ils en même temps que leur mémoire s'enrichit. En France, on donne la science; en Allemagne, on la fait aimer; aussi en France, les étudiants ne soupirent-ils qu'après le moment où, leur diplôme dans la poche, ils se figurent avoir terminé leurs études et quittent l'école. En Allemagne, l'amour de la science est tel que l'étude ne finit qu'avec la vie. Tâchons de découvrir d'où vient cette différence entre deux nations qui vivent côte à côte, et dont l'une descend, à mesure que l'autre s'élève et ne nous faisons pas illusion, le mal est grand en Suisse et l'enseignement dans quelques cantons français est beaucoup moins bien donné que dans certains cantons allemands pour lesquels St-Gall occupe, sous ce rapport-là, le premier plan.

L'enfant pense à tout, voit tout, entend tout, réfléchit à tout; son temps se passe à étudier ce qui l'entoure et à demander l'explication des phénomènes qui le frappent. Dès qu'il entre à l'école, on lui fait faire ceci cela; il obéit sans comprendre; puis il passe d'une classe dans l'autre, et il sort de l'école la mémoire chargée d'une foule de choses dont il ne peut pas se servir, parce qu'il ne sait plus penser; sa mémoire seule fonctionne encore; quant à son bon sens, il est atrophié; c'est une bibliothèque ambulante dont on a perdu la clef. L'enfant vous dira ce qu'est un livre, une botte, une serrure; l'étudiant répondra carrément: « On ne me l'a pas dit. »

Enrichir la mémoire sans développer l'intelligence, le bon sens, le raisonnement, c'est tuer les générations à venir, les condamner à l'immobilité et nous conduire rapidement au point où en est arrivée l'orgueilleuse Chine. Il faut absolument que cela change, et cela n'est possible qu'à condition que la bienveillance des maîtres appelle l'affection, et par conséquent aussi la confiance des élèves. Nos collègues ont un but qu'il ne faut pas perdre de vue, celui de donner aux élèves le moyen de gagner honnêtement leur vie; or, à quoi peut leur servir l'instruction même la plus étendue, si elle n'est acquise qu'aux dépens de leur intelligence?

Développer le cœur, stimuler l'intelligence, voilà les bases de toute saine instruction, voilà ce que comprennent tous les bons professeurs; mais c'est une science qui ne s'acquiert pas dans les écoles; elle est innée, et c'est elle

qui permet à certains individus assez mal doués, du reste, de former d'excellents élèves, tandis que d'autres professeurs aussi habiles que savants ne font que dégoûter leurs auditeurs, et leur faire prendre des études en horreur. Je ne saurais trop le répéter en finissant, l'enseignement est comme la théologie, une vocation et non pas un métier; que ceux qui n'aiment pas les jeunes gens fuient les écoles, car ils ne peuvent y faire que du mal.

Bien qu'il soit souvent difficile de distinguer d'emblée un bon d'avec un mauvais professeur, il y a pour cela un criterium infailible, ce sont leurs relations avec les élèves; or, je n'hésite pas à le déclarer, tout professeur qui n'entretient pas des relations amicales avec ses élèves, quelle que soit d'ailleurs sa science, ne vaut rien pour l'enseignement; et cela, pour l'Université, aussi bien que pour l'école primaire.

SACC, professeur à l'Académie (1).

Lausanne, 10 avril.

Vous aurez lu, je pense, avec quelque étonnement la singulière conférence de M. Meyer de Frauenfeld, rédacteur de la *Feuille scolaire*, de Winterthour, qui, devant les instituteurs thurgoviens a fait le procès au canton de Vaud. Mêlant la politique à la question scolaire, M. Meyer s'en prend aux écoles de l'attitude des citoyens vaudois dans la question de la Révision. Il en veut surtout à l'Instruction civique et aux manuels employés chez nous pour cette partie dont il fait une étrange peinture. Les manuels d'histoire ne sont pas ménagés non plus. Deux abrégés d'histoire ne lui vont pas du tout; ce sont ceux de Zimmermann et de Daguët. Tout en avouant qu'ils sont les plus répandus, il le regrette, car l'un est trop didactique, l'autre trop pittoresque. « Ces deux livres, dit-il, ne me plaisent pas... »

Ne dirait-on pas le Louis XIV de l'enseignement de l'histoire...

DUJARDIN.

Que notre correspondant se rassure et ne se fâche pas si nous faisons des coupures à sa lettre trop vive. M. Meyer est bien libre de trouver le livre de Zimmermann et le nôtre de son goût ou non. Les réformateurs scolaires ont tous commencé par blâmer ce qui existait avant eux. Quant au canton de Vaud et à l'Instruction civique, nous avouons que nous avons été surpris, tout comme l'auront été tous les lecteurs sensés, de la sortie du journaliste scolaire. Nous attendions de lui autre chose.

A. D.

(1) Il y a beaucoup d'idées vraies dans ces lignes de notre collègue et ami. Mais il nous semble révéler un optimisme excessif à l'endroit des élèves qui ne sont pas toujours bienveillants et justes envers leurs maîtres, et on ne peut exiger qu'ils répondent à la grossièreté et à la méchanceté par une débonnairerie qui les exposerait à la risée des gamins qu'ils ont parfois le malheur de compter dans leurs classes et dont Lafontaine qui les connaissait bien a dit : *Cet âge est sans pitié*. Au reste, la discussion est ouverte, et nous remercions M. Sacc de l'avoir introduite dans nos colonnes.

A. D.

Porrentruy, 20 avril 1872.

Monsieur le rédacteur,

Le district de Porrentruy va être doté d'une école secondaire de filles. C'est un vœu depuis longtemps formulé ; et la décision qu'a prise le 31 mars, notre municipalité, à l'unanimité moins une voix, a réjoui notre population.

Des écoles de filles existent déjà dans plusieurs centres populeux du Jura bernois. Ainsi Bienne, Delémont, Moutier, Neuveville, St-Imier, Courtelary, Tramelan, en sont dotés depuis quelques années. Dans les Franches-Montagnes, on travaille aussi à la création d'un établissement analogue.

Quelques-unes de ces écoles secondaires sont mixtes, c'est-à-dire que les garçons et les filles suivent les mêmes cours. Cette combinaison paraît obtenir de très bons résultats dans les petits centres où les moyens financiers ne permettent pas la création de deux écoles secondaires parallèles avec un personnel commun.

Depuis longtemps quelques familles privilégiées par la fortune ont compris l'insuffisance de l'école primaire à cet égard et la nécessité de donner à la jeune fille la culture intellectuelle que réclament sa position et son influence dans la famille et dans la Société. Mais c'est à des pensionnats, à des internats que l'on devait s'adresser pour obtenir des résultats souvent fort douteux.

A côté des avantages que présentaient ces créations de la spéculation privée on a dû remarquer une certaine influence délétère inhérente à la vie d'internat. Le plus souvent une vertu momifiante y fausse les caractères, rapetisse les idées, paralyse les élans généreux du cœur. Les écoles secondaires de filles constituent donc un véritable progrès.

A ce réveil d'heureux augure pour l'Ajoie, il faut ajouter les efforts des autres districts pour améliorer soit la position des instituteurs, soit la marche des établissements secondaires et supérieurs.

C'est ainsi qu'à St-Imier, où les écoles sont nombreuses, on a jugé nécessaire de nommer une nouvelle commission spéciale pour les écoles primaires, la précédente commission ne pouvant suffire à surveiller et à diriger efficacement les écoles primaires et les écoles secondaires de ce centre industriel de 5660 habitants.

Cette réforme serait désirable ailleurs encore dans notre Jura, où certains personnages sont appelés à siéger dans quatre commissions scolaires et paralysent souvent les efforts des maîtres par leur inertie, leur incapacité ou leur mauvais vouloir.

Il s'agit aussi de la prochaine réorganisation des écoles normales, afin de les mettre en harmonie avec la nouvelle loi et le nouveau plan d'étude. On espère voir figurer dans le nouveau programme l'enseignement de l'*instruction civique*.

A Delémont, on réorganise en ce moment le progymnase. Attendons pour juger les résultats de cette *réorganisation*.

C'est l'époque des examens de nos écoles normales et secondaires. Le résultat de celui de l'École normale de Porrentruy a été très satisfaisant. Sur 13 aspirants, 12 ont reçu leur diplôme après trois jours d'épreuves très sérieuses. Mais ce qui l'est moins, c'est le nombre de ces derniers, tout à fait insuffisant pour remplir les nombreux vides que la réélection périodique a faits dans le corps enseignant primaire. Il y aura également, vers la fin avril, à Bienne ou à Sonceboz, dit-on, l'examen des aspirantes institutrices. Je reviendrai prochainement sur ce sujet.

Parmi les questions scientifiques, historiques, littéraires, etc., que la *Société d'émulation*, section de Porrentruy, a traitées cet hiver, quelques-unes ont un caractère essentiellement pédagogique qui leur vaut une mention dans cette chronique scolaire.

Citons d'abord un travail philologique de M. le professeur Dupasquier. Celui-ci nous a fourni quelques aperçus sur l'origine et le développement de la *grammaire comparée*, cette branche nouvelle de la philologie, due à Bopp, et poursuivie avec succès par les Schleicher, les Curtius, les Grimm, etc. Quelques naturalistes s'appuient déjà sur celle-ci pour confirmer leurs découvertes ou leurs hypothèses.

M. Dupasquier nous a communiqué un abrégé de la *grammaire comparée* du sanscrit avec le grec et le latin, et il nous a, dans une première séance, donné lecture de l'introduction de cet ouvrage.

Si l'on examine, dit-il, les caractères principaux des langues de notre globe, il est impossible d'admettre une seule langue primitive. En les classant d'après leur nature morphologique, on arrivera au résultat suivant :

On a

1° Des langues à mots invariables et privées de membres ;

2° Des langues joignant à ces mots invariables des préfixes, des suffixes et des infixes ;

3° Des langues possédant la flexion.

C'est à cette dernière classe, c'est à la famille indo-germanique que s'arrête M. Dupasquier. Il compare les différents degrés d'affinité que ces langues possèdent entre elles pour tirer quant à leur développement les conclusions suivantes :

Il y a dans l'origine du groupe indo-germanique, dit-il, une langue primitive, l'*ancien sanscrit* dont s'est séparé d'abord le groupe slavo-allemand. Le groupe restant s'est divisé en arien et en gréco-italo-celtique ; ce dernier en grec et en italo-celtique, etc., de telle sorte qu'on peut former un tableau généalogique exact des langues indo-germaniques. Ce tableau, M. Dupasquier le met sous les yeux de l'auditoire, en y ajoutant les explications nécessaires.

L'ouvrage sera divisé en trois parties : la *phonologie*, la *morphologie* et la *syntaxe*.

Une autre question plus pratique pour les instituteurs est celle qu'a développée M. Liausun, professeur de mathématiques, sur l'emploi du stéréoscope pour l'étude de la géométrie dans l'espace.

La difficulté qu'éprouvent les élèves qui étudient la géométrie dans l'espace, à saisir les figures qu'on leur dessine et qui représentent des lignes non situées dans le même plan a fait songer à M. Liausun à un procédé qui pourrait être employé avec avantage pour leur faire comprendre immédiatement ces figures.

Ce procédé est celui du stéréoscope qui permet, moyennant avoir la représentation du même objet prise de deux points différents, de faire voir en relief cet objet dont on ne possède que deux dessins très peu différents l'un de l'autre.

En voyant une fois telle figure dans l'instrument, les élèves peuvent tout de suite saisir ce que représente le dessin sur le tableau et acquérir en peu de temps ce qu'une certaine expérience seule aurait pu leur faire comprendre.

Les essais que M. Liausun nous a fait voir représentent quelques figures de la géométrie de Legendre et sont, en effet, parfaitement réussies; l'instrument reproduit une image très fidèle du corps géométrique.

« Il est bon de faire remarquer, dit M. Liausun, que toute personne au courant de la géométrie descriptive est en mesure de faire elle-même les épreuves que l'on soumet à l'instrument, et cela sans avoir recours à la photographie.

Il suffit de projeter le corps que l'on veut représenter et de dessiner sa perspective vue des deux points voisins. L'expérience a appris à M. Liausun que la distance de ces points doit varier entre 6^{mm} et 10^{mm}; plus près le relief est amoindri; plus loin la superposition des images est difficile et le travail qui en résulte pour les yeux est fatigant. Il est clair d'ailleurs que la distance de l'objet aux yeux a une influence sur celle des yeux entre eux et que l'une augmentant, l'autre pourra augmenter aussi.

En construisant toutes les figures théoriques qui peuvent embarrasser les élèves on obtiendra une collection d'épreuves qui pourront servir d'année en année et même être reproduites par la gravure pour former d'autres collections semblables.

M. Liausun ajoute que toute espèce de figure, si compliquée fût-elle, pourra être rendue compréhensible, pourvu que celui qui veut la représenter se rende bien compte à lui-même de la forme du corps à reproduire. Toutefois il faut remarquer que les corps composés de lignes droites seront plus faciles à reproduire que ceux où entrent des lignes courbes; il faut une main ferme pour tracer convenablement sur les deux figures d'une même épreuve des courbes qui doivent coïncider exactement.

Deux membres de la Société d'émulation ont aussi rendu compte de quelques nouveaux livres d'école et notamment des ouvrages de M. Ruegg :

Etude des dimensions et le Cours de calcul de l'école élémentaire, traduits par M. le directeur Friche.

Celui-ci s'occupe activement avec ses collègues de la commission des écoles primaires, de la création, à Porrentruy, d'une école d'apprentis qui doit s'ouvrir prochainement. Que le succès veuille couronner leurs efforts !

Ol. PAUCHARD.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Bibliothèques publiques de la Suisse, par le docteur Ernest HEITZ. Grand in-4° de 77 pages de texte et de 80 pages de tableaux et notes. Schweig-hauser, Bâle.

L'apparition de cet important et curieux écrit a été saluée avec un vif intérêt par toute la presse sérieuse; il est certainement destiné à jeter beaucoup de jour sur la culture intellectuelle de tous les cantons, si difficile à connaître dans ses détails et ses particularités si nombreuses et si variées.

Les faits instructifs abondent et surabondent même dans ce travail consciencieusement étudié. Nous en relevons quelques-uns des plus saillants.

On compte, en Suisse, plus de 2000 bibliothèques publiques ou plus ou moins accessibles au public.

La bibliothèque la plus riche est sans contredit celle de la *Wasserkirche* appartenant à la ville de Zurich, fondée en 1629 et contenant 188,000 volumes.

La plus ancienne et la plus riche en manuscrits curieux, c'est la Bibliothèque de St-Gall que M. Heitz fait remonter avec raison au 9^e siècle, mais dont les plus vénérables reliques littéraires datent du siècle antérieur.

Parmi les autres bibliothèques remarquables par le nombre de leurs ouvrages ou par leur contenu, on peut citer celles de Bâle, Genève, Berne, Lausanne, Lucerne, Aarau, Fribourg, Neuchâtel, Einsiedeln, Porrentruy, Soleure. Celle de Lucerne, par exemple, se distingue par sa collection de livres relatifs à l'histoire de la Suisse (*Helvetica*).

Les plus petites villes ont souvent une ou même plusieurs bibliothèques; c'est le cas, par exemple, du canton de Vaud. Des petites villes du canton de Berne, celle de Delémont seule n'a pas de bibliothèque publique ou paroissiale, ce qui étonne dans une localité d'une certaine importance, qui compte trois établissements supérieurs aux écoles primaires.

Le Locle et La Chaux-de-Fonds ont leurs bibliothèques dues à l'initiative de pasteurs et d'horlogers.

En examinant la composition de ces bibliothèques en général, M. Heitz relève avec raison le manque de jugement propre et d'indépendance qui fait qu'on n'apprécie généralement les productions des écrivains indigènes que

lorsqu'elles sont vantées au dehors. Cela nous a fait souvenir du fabricant de peignes qui, pour vendre sa marchandise fabriquée en Suisse, se vit contraint d'y mettre l'estampille de Paris. Ses peignes alors trouvèrent un écoulement qu'ils n'avaient pas quand ils portaient le nom de Fribourg.

On a fait deux critiques qui nous paraissent plus ou moins fondées de l'ouvrage de notre honorable compatriote de Bâle : la première, c'est qu'il ne s'est pas rendu assez compte de l'utilité et de l'intérêt que présentent les ouvrages provenant des couvents et qui composent la littérature monastique religieuse, l'hagiographie, etc.

La seconde s'adresse au traducteur, dont le langage incorrect empêche même quelquefois de saisir exactement le sens de la phrase. Le nom de *decan* (doyen en français) est traduit par *dechant* dans un endroit (p. 27) et ailleurs, à propos du Locle, on lit (p. 46) que la bibliothèque de cette localité se compose *cependant encore maintenant principalement* d'ouvrages d'une littérature *intelligible*. Mais ces défauts ne doivent pas nous empêcher de nous montrer reconnaissant envers la Société de statistique qui a recueilli les nombreux matériaux de ce vaste travail et le zélé sociétaire qui s'est chargé de les mettre en œuvre. A. D.

Trois jours d'excursion scolaire dans le Jura bernois, en août 1871, par Olivier PAUCHARD. — (Extrait de l'Annuaire du Jura. 23 pages).

Ces pages d'un collaborateur, notre ancien élève, aujourd'hui professeur à son tour, nous ont rappelé un devoir à remplir envers les auteurs et éditeurs de l'*Annuaire du Jura* que nous n'avons pas encore annoncé dans notre feuille. En attendant ce compte-rendu, nous appelons l'attention des amateurs de courses scolaires sur ces impressions de voyage *aux pays du cœur* ; c'est ainsi que M. Pauchard, par réminiscence, sans doute, d'un volume de poésies du poète Eggis, un compatriote aussi, appelle les bords de la Halle, de la Birse, de la Sorne. Aux bords de la Birse, la troupe joyeuse, composée de 42 touristes (si touristes il y a) n'a eu garde de ne pas aller visiter le château de Sogern et le trésor d'antiquités qu'y a amassé le vétéran des explorateurs du Jura, M. Quiquerez. « M. Quiquerez, dit l'auteur des excursions, n'est pas un de ces antiquaires qui sont dévorés de la nostalgie du passé à ce point de faire fi du présent et de l'avenir ; c'est avant tout un homme du progrès dont la devise est : *En avant*.

Le voyage aux pays du cœur est émaillé de couplets et de vers qui en diversifient agréablement la prose tour à tour plaisante ou sérieuse.

Avec le récit de M. Pauchard sorti des presses de M. Michel à Porrentruy, nous est parvenu un numéro de la *Tribune du peuple* qu'imprime M. Boéchat à Delémont et qui avec divers articles politiques, philosophiques, historiques nous apporte encore un travail du premier sur la nécessité de l'Instruction civique et où il réclame une édition jurassienne du *Manuel de l'école, de la famille et du citoyen*, de M. Bornet.

Société genevoise du progrès des études, 3^{me} année. *Rapport présenté à l'assemblée par M. le professeur Amiel, président.* — Genève. Fick. 1872. 44 pages.

La Société est en progrès, tant pour le nombre des membres que pour celui des séances. Elle a discuté une foule de questions relatives à la loi scolaire, entre autres celle d'un conseil de l'instruction publique, entièrement dans les principes souvent défendus par l'*Educateur* et consistant à repousser le déplorable système de remettre à un seul homme et à un homme politique la direction exclusive de l'instruction publique. Ce n'est là ni de la science ni de la liberté.

Les conclusions de la Société peuvent se résumer en aphorismes au nombre de six que le rapporteur et président, M. Amiel, a formulés ainsi (p. 27) :

1. Gratuité de l'instruction primaire ;
2. Ecolage très modéré pour l'instruction secondaire des deux sexes ;
3. Egalité de l'écolage dans les classes parallèles des collèges masculins dits industriel et classique ;
4. Un minimum d'instruction peut être exigé des enfants d'un certain âge ;
5. Le raccordement de l'instruction primaire et secondaire ne doit pas s'opérer par la suppression des classes inférieures des deux collèges ;
6. Un conseil d'instruction publique manque à Genève et sa création est désirable.

Genève a donné un bon exemple aux cantons romands par la création de sa Société des hautes études. Il est à regretter qu'il n'ait pas été suivi dans les autres. La politique nuit à bien des choses et ne saurait cependant tenir lieu de tout. Elle n'est pas toute la vie d'un peuple.

Programme de l'école industrielle cantonale de Lausanne. Année scolaire 1872-73. — Borgeaud. Lausanne. 42 pages.

L'École industrielle cantonale, placée sous la direction de notre ancien et honorable collaborateur, M. S. Cuénoud, est un des établissements les plus importants non-seulement du canton de Vaud, mais de la Suisse romande.

Cette institution ne compte pas moins de 26 instituteurs, maîtres de classes et maîtres spéciaux, non compris six instructeurs militaires de divers grades et armes. Le nombre total des élèves des deux divisions s'élève, d'après le tableau statistique dont est accompagné le programme, à 333, dont 291 appartenant à la division inférieure, composée de 6 classes, d'enfants de 9 à 15 ans, et de 42 formant la division supérieure dans laquelle on entre à 15 ans et dont les cours sont de deux années. Les objets d'étude enseignés dans la division inférieure sont : la religion, le français, l'histoire suisse et générale, la géographie, l'arithmétique, l'écriture, le dessin artistique et industriel, le chant, la gymnastique. L'allemand, la comptabilité, l'histoire naturelle, la

géométrie, l'algèbre, les sciences physiques, la mécanique, la chimie ; toutes ces branches ne sont enseignées que dans les classes supérieures. On a sagement établi une progression dans le programme de chaque classe. Dans la division supérieure, on trouve de plus la géométrie descriptive, la trigonométrie, la zoologie, la minéralogie et géologie, la botanique, l'économie politique, l'anglais, l'italien, la comptabilité, la topographie, la législation, le modelage; toutes ces branches ne sont également enseignées que la dernière année. Encore ici il y a une progression.

Parmi les manuels employés pour l'enseignement, nous citerons l'histoire sainte de Bonnefons et Decoppet, les livres de lecture de Renz, Dussaud et Gavard, Vinet, la grammaire de Campmann, l'histoire suisse de Daguët, l'histoire générale de Dupperrex, la géographie élémentaire de Cornuz, l'arithmétique de Romieux, l'abrégé de géographie de Vulliet, l'analyse logique de La Harpe et Gaillard, le précis l'histoire de l'Eglise d'Archinard, les premières notions d'histoire naturelle de Hément, la grammaire allemande de Favre, la géométrie élémentaire de Guilmin, le dessin artistique d'après G illes et Hendrix, le cours de style de Michel, l'essai d'instruction civique de S. Blanc, les logarithmes de Dupuis, les éléments d'histoire naturelle de Montmahon, la physique élémentaire de Gossin, la Chrestomathie anglaise de Stewart, la méthode de langue française de Grœser. les nouvelles italiennes de Soave, la grammaire italienne de Suver, les textes de la littérature française de Demogeot, les esquisses anglaises de Washington Irving, méthode de Chant de Becker, le recueil de chants de la Suisse romande et les chants de Zofingue. Tous ces ouvrages sont aussi choisis d'après les divers degrés de l'enseignement.

Le programme est accompagné d'un tableau des leçons, imprimé avec une élégance de bon goût, ainsi que la brochure elle-même à laquelle nous avons emprunté ces détails.



CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — Les examens pour le brevet d'instituteurs et d'institutrices primaires ont eu lieu pendant les quatre premiers jours de la seconde semaine d'avril. Ils ont été subis par 34 aspirantes et 11 aspirants et ont roulé sur les vingt-deux enseignements prescrits par le programme. Sur ces 45 personnes, 40 ont été déclarées par le jury capables de recevoir le brevet du premier degré. Pour la composition (Adieux au lieu natal) les aspirantes ont mieux réussi que les jeunes gens. En revanche, pour les notions de physique et d'histoire naturelle, les aspirants l'ont emporté. La géographie est une des parties qui ont été le mieux étudiées. Il y a progrès aussi pour l'histoire et l'arithmétique. En histoire, cependant il est à noter que l'histoire moderne seule est en progrès. On sait peu ou mal l'histoire du moyen âge et l'histoire ancienne. La dictée orthographique (Fénelon jugé comme écrivain par Vinet, III^e volume) n'était pas un thème à difficultés. Aussi la moisson de fautes a-t-elle été moindre que les années précédentes. Dans la

pédagogie pratique, il y a progrès aussi. Cependant les parties positives et techniques sont moins bien enseignées que les enseignements relatifs à la langue et qui prêtent à l'exposition orale. L'écriture a gagné. Le dessin est bien inférieur à l'écriture surtout chez les demoiselles; et cependant, comme l'a très bien dit un membre du jury, dans l'espèce de censure ou d'appréciation qui clôt les épreuves et les couronne en quelque sorte, le dessin, outre son utilité pour l'exercice de l'œil, de la main, a l'avantage d'épurer le goût, celui d'apprendre aux jeunes filles combien la simplicité se marie avec la beauté dans les formes et la toilette.

BERNE. — Un écrivain de nouvelles distingué, Arthur Bitter, dont le vrai nom est Haberstick, est mort dans le chef-lieu de ce canton, laissant une famille dans la misère. Une souscription a été ouverte pour la publication de ses œuvres et une autre souscription ouverte pour sa famille a atteint le chiffre de 2852 francs. C'est bien peu de chose comparativement au malheur à soulager. La Suisse n'est pas toujours une mère assez tendre aux hommes de talent qu'elle produit. Un peu plus de sympathie et d'encouragement eût peut-être prolongé la vie du spirituel romancier bernois. L'auteur de ces lignes se proposant d'envoyer sa pite pour la souscription, si quelques-uns des lecteurs de l'*Educateur* étaient disposés à en faire autant, le montant peut en être adressé à la rédaction.

SOLEURE. — M. Joseph Hønggi, de Nunningen, négociant du chef-lieu, mort au Caire où il était allé chercher une amélioration à sa santé délabrée, a légué 100,000 fr. pour la fondation d'une Ecole de district, estimant qu'une bonne instruction est le meilleur présent qu'on puisse faire à la nouvelle génération. Il a légué de plus 5000 fr. à l'établissement des aliénés de Rossegg et 5000 fr. à la caisse des pauvres de la ville. Par son testament, M. Hønggi s'est élevé un monument durable dans la mémoire de ses concitoyens.
(*Schweiz. Lehrer Zeitung.*)

ARGOVIE. — Le programme de l'Ecole cantonale d'Argovie, publié par les soins de M. le recteur Hunziker, renferme sur cet établissement important des données intéressantes. L'Ecole a 22 maîtres, dont un Suisse français qui enseignait les mathématiques. Un Suisse allemand, M. Hunziker lui-même, enseigne la langue française. Les élèves sont au nombre de 160, dont 31 au Progymnase, 75 au Gymnase et 54 à l'Ecole industrielle.

L'appendice (*beigabe*) d'usage contient une dissertation en 43 pages in-4° de M. Louis Hirzel, maître de langue et de littérature traitant des rapports du grand poète allemand Schiller avec l'antiquité ou plutôt de sa connaissance des langues anciennes. Il résulte de ce travail fait avec talent et conscience que l'auteur de la *Fiancée de Messine*, bien que versé dans le latin et un peu dans le grec, lisait volontiers les auteurs anciens dans des traductions ou avec le secours des traductions allemandes ou françaises pour les passages qu'il ne comprenait pas complètement dans les originaux. Le grand écrivain n'en avait pas moins pénétré avec l'intuition du génie, plus avant dans la connaissance de l'idéal ancien que beaucoup de philologues plus ferrés que lui dans l'étude des textes, et plusieurs de ses chefs-d'œuvre dramatiques portent l'empreinte de la plus heureuse alliance de l'idéal antique avec une philosophie supérieure.

Le Rédacteur en chef, Alex. DAGUET.